

INFORMATIONS SUR LES EXAMENS SCINTIGRAPHIQUES

FR

(MÉDECINE NUCLÉAIRE)

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR MA SANTÉ ?

Les scintigraphies sont des examens réalisés en médecine nucléaire permettant de diagnostiquer ou guider le traitement de nombreuses maladies. Ces explorations impliquent l'utilisation de rayonnements ionisants (*injection de molécule radioactive et/ou scanner*) et sont approuvées par les spécialistes des autorités compétentes.

NOTRE PERSONNEL ET NOS ÉQUIPEMENTS :

Notre personnel bénéficie de formations spécialisées et nos équipements sont vérifiés régulièrement afin de permettre des explorations sûres et qualitatives. Nous efforçons de vous garantir des images de qualité optimale tout en limitant l'irradiation contrôlée à son minimum possible.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Merci de nous prévenir avant le début de l'examen s'il existe un risque de grossesse ou si vous allaitez.

INSUFFISANCE RÉNALE ET ALLERGIES :

La quantité de radiotracteur injectée est très faible : la scintigraphie ne présente pas de risque allergique ni de problème d'élimination rénale, même en cas d'insuffisance rénale.



QUE SONT LES RAYONNEMENTS IONISANTS ? (IRRADIATION)

Tous les êtres vivants sont exposés à des radiations ionisantes dans la vie quotidienne : dans l'air, dans la nourriture, en avion ou même dans l'espace. L'irradiation liée à la réalisation d'une scintigraphie est estimée à environ 1 à 4 ans selon le type d'examen d'irradiation reçue naturellement. Le risque d'effet secondaire est donc très faible. L'objectif de la scintigraphie est de guider votre prise en charge afin de bénéficier du meilleur traitement dans votre cas. Les bénéfices ont donc été considérés comme largement supérieurs aux risques par le médecin nucléariste.

VOTRE EXAMEN SCINTIGRAPHIQUE : (MÉDECINE NUCLÉAIRE)

Nous administrons une molécule faiblement radioactive appelée radiotracteur avant la réalisation de la scintigraphie. Ce radiotracteur est généralement injecté en intra-veineuse, mais peut également être inhalé ou avalé selon l'indication. Après la scintigraphie, une partie du radiotracteur circule encore dans votre corps et sera éliminé progressivement. Cette faible quantité de radiation émise ne présente pas de risque significatif pour vous-même ou votre entourage.

Vous recevrez des instructions écrites qui peuvent vous demander de limiter vos contacts avec les enfants et les femmes enceintes pendant un certain temps. L'exploration pourra également inclure un scanner (*émission de rayons X pour réalisation d'images anatomiques en 3D*).



Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions et nous assurer qu'il s'agit bien de l'examen qui vous convient !

Plus d'informations



sur sante.lu